

Ah ! la promotion de la mixité sociale via les HLM à Bordeaux...

écrit par François Jay | 17 mai 2021



LE SCANDALE DES HLM

La France est championne d'Europe du logement dit « social ». Elle a, à elle seule, 40% des HLM de la Communauté Européenne. Et, pourtant, les mal logés sont légion, et tous les hivers, des centaines de SDF meurent dans les rues. Quel paradoxe, et quel scandale humain, financier...

MENSONGE SÉMANTIQUE

Les élus de gauche, mais aussi ceux qui se disent de droite, parlent de logement social, alors qu'il s'agit, en fait, de logement public. Ce qui caractérise cet habitat, c'est son type de propriété et non pas son occupant, son bénéficiaire. La révélation que des enfants d'Alain Juppé occupaient des HLM de la ville de Paris avait fait scandale, c'est pourtant tout à fait courant. C'est même prévu par les textes. Dans les « contingents d'attribution », un pourcentage est réservé à la discrétion des élus des collectivités qui financent les HLM, avec nos impôts. Le plus incroyable c'est que, d'après les règles qui régissent ce logement public, 70% de la population peut prétendre à un logement dit social. Ce « social » pour tout le monde, n'est-ce pas un moyen de « socialiser » le logement ? **L'appellation « logement social » cache la nationalisation du logement.**

LE TOUT HLM

La loi fixe à 25% la proportion de logements sociaux dans les grandes agglomérations. Pourquoi ce chiffre ? Comme dans toute gestion socialiste, planifiée, il ne faut pas se poser ce genre de question. Il est pourtant curieux que nos élus considèrent que le quart des Français aient du mal à se loger. Le bon sens aurait plutôt conduit à fixer le nombre d'HLM en fonction des besoins, réels, de l'importance des populations qui sont en réelle difficulté... La puissance publique devrait réserver ces logements aux personnes à la rue, durablement sans emploi, handicapées, aux femmes victimes de violences... Mais c'est 25% qui a été décidé par les députés, pour toute la France, quelles que soient les circonstances, et sans distinctions de particularités. Ainsi Arcachon devra avoir ses 25% de HLM. Autant dire que les heureux locataires s'accrochent à leur appartement avec vue sur le Cap Ferret, comme la vérole sur le bas clergé ou la corruption sur les politiques. Comme beaucoup plus de la moitié de la population est éligible aux HLM, les listes d'attente sont dignes de l'ex-Union Soviétique. Il y a officiellement 42000 demandes en

suspens sur la Métropole de Bordeaux, pour un parc de 92000 logements publics sur un total de 400000 logements, et une population de 800000 habitants. Le logement social écrase le marché privé. Tout le monde veut son HLM, et le clientélisme bat son plein. Une fois en place les heureux bénéficiaires d'un HLM ne lâcheraient pour rien au monde la rente que constitue le fait d'être logé à moitié prix ! Ce qui explique que la mobilité y soit très faible et que les locataires préfèrent rester au chômage plutôt que de déménager pour un nouvel emploi... nous baignons en plein collectivisme.

LE HLM POUR TOUS ET PARTOUT

Les élus de gauche, et leurs homologues « dits de droite », veulent plus de HLM, mais surtout, ils en veulent partout. Pour ne pas « créer de ghettos ». Il faut dire qu'il existe des ghettos très célèbres en France, justement dans le logement public. On les appelle aussi « zones de non droit », ou « quartiers de reconquête républicaine ». Parce que, paraît-il, la police ne peut plus y aller. Ce qui se dit moins, c'est que ce sont des zones où les habitants ne payent rien, ni les loyers, ni les charges, ni l'eau, ni l'électricité, et encore moins les impôts. A Bordeaux, les quartiers des Aubiers, de Chantecrit, de la Benauge, du Grand Parc... concentrent le logement public et rivalisent en rixes, rodéos à moto, assassinats au couteau, et tirs mortels entre bandes... Pour palier à cette dérive systématique de la gestion publique, la nouvelle politique de nos élus consiste à créer des ensembles qui mélangent les logements privés au prix du marché et les HLM, subventionnés et à prix cassés.

LA PROMOTION DE LA MIXITÉ SOCIALE

Les Plans Locaux d'Urbanisme imposent aux promoteurs la « mixité sociale ». Comprenez que les promoteurs sont obligés de céder 35% de leurs production aux sociétés HLM.

De force. Leurs clients privés, acheteurs des autres logements, neufs, ou rénovés, découvrent, à leurs dépens, les conséquences de cette politique. Ils se retrouvent avec des voisins qu'ils n'auraient jamais choisis, et certains vivent un enfer, en bénéficiant de la « mixité sociale » et du « vivre ensemble » que leur ont organisé leurs élus. Après avoir payé le prix fort leur appartement, ils découvrent que leur voisin, comme un Pacha, ne paye rien. Et, surtout, ce qui en est la conséquence, que ce voisin se fout totalement de la qualité de vie. Dans notre enquête, nous avons rencontré des retraités qui ont revendu le logement qu'ils venaient d'aménager pour se sortir du chaos. Ils avaient acheté, sur plan, à Bordeaux Belcier, dans une ZAC créée par Alain Juppé. A la fin des travaux, ils ont, tout de suite, subi : agressions dans les escaliers, ascenseurs dégradés et trafics de drogue dans le hall d'entrée... Le promoteur avait respecté la règle imposée par la Mairie d'un mélange de 35% de HLM. Merci Juppé ! Hurmic, le nouveau maire écologiste a repris le flambeau, pour faire la même chose, mais en pire. L'objectif sera de 1500 HLM de plus, par an et « en diffus »! Les chiens prédateurs de la Société d'Economie Mixte de la Mairie, « InCité », seront lâchés dans le Bordeaux historique pour créer du logement social dans tous les quartiers, en particulier dans ceux qui en sont le moins pourvus. Les expropriations à bas prix vont exploser pour faire de la place à la « collectivisation forcée du logement ». Haro sur le propriétaire privé.

LE FAUX MIRACLE DU LOYER HLM

Le maire de Bordeaux, comme celui d'autres grandes villes, a annoncé la mise en place d'un encadrement des loyers. Pour justifier cette mesure digne d'une économie de guerre, la municipalité explique que les loyers du privé sont trop élevés. La preuve, expliquent-ils, ils sont du double des loyers HLM. Un tour de bonneteau assez scandaleux. Parce que

si les loyers HLM sont plus bas, c'est pour des raisons qui devraient conduire ces loyers à être quasiment gratuits. En effet, les sociétés HLM ne payent presque rien. Elles reçoivent le foncier quasi gratuitement des collectivités. (dans Bordeaux centre, la Mairie exproprie sans vergogne, avec des indemnités scandaleusement basses). Les sociétés HLM sont exonérées de droits de mutation, elles ne payent pas de frais d'hypothèque, empruntent à 0%, pour des durées qui dépassent 50 ans (c'est à dire qu'elles ne remboursent rien). Ensuite, elles construisent ou rénovent en bénéficiant de subventions de 30 à 40% de l'ANAH, des collectivités... tirent les prix au maximum sur des constructeurs privés qui emploient une main d'oeuvre immigrée payée au lance pierre. Sur ces factures s'applique une TVA réduite à 5,5% contre 20% pour le « privé ». Ces sociétés sont exonérées de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt foncier, et aussi, bien sûr, de l'IFI...

LA GABEGIE PUBLIQUE

Les sociétés HLM sont gavées d'argent public et d'avantages exorbitants. Mais elles sont tellement mal gérées, que l'Etat est obligé de débloquer des sommes considérables pour rénover les immeubles au bout de quelques années. Un sauvetage appelé, dans le jargon bureaucratique, « la politique de la ville ». Les fameux « plans banlieue » de Borloo ou Tapie, à hauteur de centaines de milliards d'euros. A Bordeaux, 650 millions d'€ ont été consacrés au quartier du Grand Parc, construit il y a 40 ans par Chaban Delmas. C'est l'état lamentable du logement public qui a conduit à des démolitions scandaleuses de beaux bâtiments, comme la magnifique « Cité Lumineuse », construite le long de la Garonne. Aujourd'hui tous les passants peuvent voir, depuis la rue Counord, à Bordeaux, l'état lamentable de l'emblématique immeuble « Arc en Ciel » d'InCité. Il a été inauguré en grande pompe il y a moins de 15 ans. Les parements de façade, pourtant contrôlés par un bureau spécialisé (qui n'a rien vu ou n'a pas voulu voir), sont tombés sur le trottoir, risquant

de tuer les occupants. La mise en danger de la vie des occupants est pourtant le critère numéro 1 du logement insalubre et de la qualification pénale de marchand de sommeil. Comme on le voit, le logement public peut être insalubre.

Avec tous ces avantages, les sociétés HLM devraient pratiquer des loyers beaucoup plus bas que « la moitié de ceux du privé » que l'on constate à Bordeaux. Les loyers devraient être quasiment gratuits. D'où la question logique : mais où va l'argent ? Où va tout cet argent ? Le logement HLM est un scandale national. Pas seulement un trou noir financier, mais également une honte humanitaire, parce que pendant que tout ce petit monde de « l'économie sociale et solidaire » se goberge, de vrais pauvres meurent dans nos rues. .